

## APPEL À CONTRIBUTIONS PROCEDES ET EXPLOITATION

### LE NUMERIQUE AU SERVICE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DE LA GESTION DES EAUX ET DES DECHETS

#### CONTEXTE

L'innovation numérique est aujourd'hui au cœur des enjeux de la gestion des eaux et des déchets. Imaginer et déployer des solutions numériques constituent un levier indispensable pour accompagner la transition écologique, tout en veillant à maîtriser l'empreinte environnementale de ses solutions.

Si le numérique est une source de grands progrès, l'accélération de la consommation énergétique que son utilisation génère est devenue une véritable préoccupation et un danger pour l'environnement. L'écosystème numérique mondial est à l'origine de 2 % à 4 % – selon les études – des émissions de gaz à effet de serre sur la planète, soit jusqu'à deux fois plus que le transport aérien. Rien qu'en France, [un rapport du Sénat](#) donne 15 millions de tonnes équivalent dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) par an, soit 2% du total des émissions dans l'Hexagone en 2019 et on estime que d'ici 2025, cette pollution numérique va doubler. Ce rapport a inspiré la loi n° 2021-1485 du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique, dite loi REEN.

La transition écologique sans le progrès numérique est impossible, et la transition numérique doit s'inscrire dans l'exigence écologique. Ces deux transitions doivent donc converger pour promouvoir un progrès maîtrisé et au service d'une modernité respectueuse de l'environnement. Qu'ils soient fondés sur des concepts statistiques ou mécaniques, ces outils et solutions numériques doivent se positionner comme des outils d'aide à l'exploitation des systèmes industriels de gestion de l'eau et des déchets. Dans ce cadre, l'ensemble des acteurs du domaine de l'eau et du déchet doivent travailler à la promotion et au déploiement de solutions numériques opérationnelles, efficaces et sobres d'un point de vue environnemental.

#### OBJECTIF DE L'APPEL A CONTRIBUTION

Cet appel à contribution s'adresse à la description d'expériences, d'études ou de projets de recherche appliquée plaçant le numérique comme un levier au service de la transition écologique des services d'eaux et de déchets : optimisation des systèmes de collecte, de transport et de traitement des eaux usées, de production et d'adduction d'eau potable, collecte et traitement / valorisation des déchets, gestion du grand cycle de l'eau, amélioration du pilotage et de l'exploitation des services, etc. Les projets, études et réflexions sur la question de la sobriété environnementale de ces solutions numériques sont également recherchés pour cet appel à contribution.

Cet appel à contributions se veut très large : collectivités territoriales, gestionnaires ou exploitants de la gestion des eaux et des déchets, bureaux d'études, chercheurs, acteurs de la GreenTech ou de la Tech, collectifs et organisations...

#### L'ÉCHEANCIER

Lancement de l'appel à contributions.....	13/06/2022
Date limite pour soumettre une contribution.....	01/03/2022
Publication prévisionnelle dans la revue <i>TSM</i> .....	2 <sup>nd</sup> semestre 2022

#### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les articles à paraître dans la revue scientifique et technique *TSM* sont soumis à l'approbation du comité de lecture de la revue et ne doivent pas présenter un caractère publicitaire ou pseudo-publicitaire.

Le comité de lecture est un organe décisionnel, chargé de donner un avis à caractère scientifique et technique sur les articles soumis avant publication dans *TSM*, qui doivent répondre aux guides des auteurs et au présent appel à contributions.

Les différents documents dédiés aux auteurs sont disponibles sur le site internet de *TSM* ([astee-tsm.fr](http://astee-tsm.fr)) et les articles devront être soumis en ligne : [astee-tsm.fr/pour-les-auteurs/soumettre-un-article/](http://astee-tsm.fr/pour-les-auteurs/soumettre-un-article/).

Pour toutes autres demandes, merci d'envoyer un courriel à [redaction.tsm@astee.org](mailto:redaction.tsm@astee.org).